



DIS-LUI MERCI!


CAHIER DE MISE EN CANDIDATURE



PRIX HOMMAGE
**BÉNÉVOLAT-
QUÉBEC 2011**



Québec 



**SOULIGNEZ L'APPORT EXCEPTIONNEL
D'UNE PERSONNE BÉNÉVOLE OU
D'UN ORGANISME ACTIF
DANS LE MILIEU BÉNÉVOLE
QUE VOUS ADMIREZ
EN PROPOSANT SA CANDIDATURE
AU PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC**

CATÉGORIE JEUNE BÉNÉVOLE – PRIX CLAUDE-MASSON

Également un prix distinctif en action bénévole dans le domaine des communications

CATÉGORIE BÉNÉVOLE

En plus, un prix distinctif en action bénévole dans le domaine de la culture

CATÉGORIE ORGANISME

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 13 DÉCEMBRE 2010 À 16 HEURES

Rédaction

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
1150, Grande Allée Ouest, bureau 200, Québec (Québec) G1S 1E5

Édition

Direction des communications
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Vous pouvez consulter le présent document dans le site Internet www.disluimerci.qc.ca.
Vous y trouverez également une version dynamique des formulaires.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada, 2010
ISSN (imprimé) 1715-0639
ISSN (en ligne) 1718-6021

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
ISBN (imprimé) 978-2-550-59738-4
ISBN (en ligne) 978-2-550-59739-1

© Gouvernement du Québec

Québec 



MESSAGE DES MINISTRES

Les bénévoles sont une richesse au Québec dont on ne peut se passer. Ils sont des milliers de femmes et d'hommes à contribuer à une société solidaire. Il est maintenant temps de souligner l'engagement de ces personnes qui sont trop souvent dans l'ombre.

Le prix Hommage bénévolat-Québec, l'une des plus hautes distinctions gouvernementales en matière d'action bénévole, constitue une belle occasion de leur témoigner votre reconnaissance. Dites « Merci » à une personne qui se démarque dans sa communauté en proposant sa candidature dans l'une des trois catégories : « Jeune bénévole – Prix Claude Masson », « Bénévole » ou « Organisme ».

Cette année, afin de souligner les cinquante ans du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, un prix distinctif en culture sera remis à une personne s'étant illustrée dans ce domaine. On ne dira jamais assez à quel point l'apport des bénévoles est essentiel à la vitalité culturelle qui définit et unit les communautés partout au Québec.

La cérémonie de remise du prix Hommage bénévolat-Québec se déroulera le 13 avril prochain. Ce sera un moment privilégié pour exprimer notre gratitude à ces personnes d'exception qui, par leur dévouement, leur passion et leur détermination, sont une source de motivation et d'inspiration.

Julie Boulet
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Christine St-Pierre
Ministre de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine



PRIX HOMMAGE
**BÉNÉVOLAT-
QUÉBEC 2011**

LE PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC

Le prix Hommage bénévolat-Québec est remis par le gouvernement du Québec pour souligner l'engagement exceptionnel et la précieuse contribution de bénévoles et d'organismes de toutes les régions du Québec. Il vise à récompenser les efforts déployés par des citoyennes et des citoyens dans leur communauté ainsi que l'action d'organismes en vue de promouvoir et favoriser l'essor de l'engagement bénévole. Le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales est responsable de l'organisation du prix.

LES CATÉGORIES

La catégorie « **Jeune bénévole – Prix Claude-Masson** » rend hommage à des personnes âgées de 14 à 30 ans qui se montrent déjà très actives bénévolement au sein de leur collectivité. Il existe également un prix distinctif qui vise à souligner l'engagement d'une ou d'un jeune bénévole dans le secteur des communications.

Reconnu pour son engagement communautaire exceptionnel, M. Claude Masson a été vice-président et éditeur adjoint au quotidien La Presse durant plusieurs années. Afin d'honorer sa mémoire, le gouvernement du Québec a dédié une catégorie consacrée expressément aux jeunes de 14 à 30 ans en vue de reconnaître le sens de l'engagement social qui lui était si cher. De plus, en hommage à M. Claude Masson, un prix sera décerné pour souligner l'apport important d'une ou d'un jeune au domaine des communications.

La catégorie « **Bénévole** » récompense des personnes de 31 ans ou plus qui ont particulièrement contribué, par leur engagement social dans leur milieu, à l'amélioration de la qualité de vie de leurs concitoyennes et concitoyens.

De plus, à l'occasion du 50^e anniversaire du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, un prix distinctif en culture sera remis afin de souligner l'engagement d'une ou d'un bénévole de 14 ans et plus dans ce domaine.

La catégorie « **Organisme** », vise à reconnaître les organismes sans but lucratif qui ont conçu des stratégies et des moyens novateurs afin d'encadrer et de soutenir les bénévoles.



*Tara, créée pour l'occasion
par deux artisans du Québec,
MM. Serge Roy
et Gregory Schlybeurt,
du Cercle de créativité
Terra de Laval, symbolise
la générosité et l'humanisme qui
sont au cœur de l'action bénévole.*

LA RECONNAISSANCE

Pour l'ensemble du Québec, un maximum de quarante lauréates et lauréats, seront honorés.

LA REMISE DU PRIX

C'est au cours d'une cérémonie qui aura lieu au printemps 2011 que la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, responsable de l'action communautaire, M^{me} Julie Boulet, remettra les prix aux quarante lauréates et lauréats sélectionnés. En guise de reconnaissance, une magnifique sculpture, intitulée Tara, de même qu'un certificat d'honneur calligraphié et signé par le premier ministre et par la ministre responsable seront remis à chaque lauréate et à chaque lauréat.

Les lauréates et les lauréats âgés de moins de 18 ans devront obtenir l'autorisation écrite d'un parent ou d'une représentante ou un représentant parental pour assister à la cérémonie de remise des prix à Québec et ils devront être accompagnés d'une ou d'un adulte.

LES DÉPENSES ENGAGÉES POUR LE DÉPLACEMENT ET L'HÉBERGEMENT À QUÉBEC SERONT PAYÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.

LES LAURÉATES ET LES LAURÉATS DES ÉDITIONS ANTÉRIEURES DU PRIX

Pour connaître le nom des lauréates et des lauréats des années précédentes, veuillez consulter le site www.disluimerci.qc.ca.

LES MISES EN CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être présenté par une personne âgée de plus de 14 ans ou par un organisme. Il est également possible de soumettre une candidature qui n'a pas été retenue par le comité de sélection des années précédentes, à la condition de déposer un nouveau dossier. Un guide de rédaction est disponible dans la section prix Hommage bénévolat-Québec à l'adresse suivante : www.benevolat.gouv.qc.ca.

LE COMITÉ DE SÉLECTION

Les lauréates et lauréats choisis le seront par un comité de sélection indépendant composé de représentantes et représentants :

- de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec;
- du Réseau de l'action bénévole du Québec;
- de la famille de feu Claude Masson;
- du gouvernement du Québec;
- du milieu culturel.

COMMENTAIRES DES LAURÉATES ET DES LAURÉATS DES DERNIÈRES ÉDITIONS DU PRIX AU SUJET DE LEUR EXPÉRIENCE

« Une très belle consécration après toutes les heures de bénévolat. J'ai vraiment apprécié que le gouvernement prenne une journée comme celle-ci pour rendre hommage à des personnes qui travaillent souvent dans l'ombre. »

« Ce fut une journée formidable. Tout était parfait. Je ne m'attendais pas à ce que cette journée me procure autant de bonheur. Félicitations à tous ceux qui ont collaboré à nous préparer une si belle fête. »

« Merci beaucoup pour la journée. L'équipe d'organisation a fait un travail formidable. La journée fut une expérience exceptionnelle. Encore une fois merci! »

« Ma journée restera à jamais gravée dans mon cœur. Nous dire merci nous donne des ailes pour poursuivre notre action bénévole. Tara, la déesse-étoile, m'a transmis son énergie et sa flamme de vie. Merci mille fois pour cette journée de rêve. »

« Merci pour le traitement VIP. Événement bien planifié, rempli d'attentions et délicatesses de toutes sortes. Merci mille fois à toute l'équipe. »

« Être bénévole s'est devenir une meilleure personne et aider les autres à devenir de meilleures personnes. Mission accomplie, vous étiez centrés sur les personnes. Merci à vous pour nous avoir fait vivre ces moments magiques et importants. »

LA PERSONNE BÉNÉVOLE DONT L'ACTION EST RECONNUE PAR LE PRIX

La personne bénévole s'engage à mettre de son plein gré son temps, sa motivation et ses compétences à la disposition d'un organisme ou de personnes de sa communauté afin d'atteindre des objectifs collectifs ou personnels. Son engagement est désintéressé et volontaire, c'est-à-dire qu'elle ne vise pas à obtenir directement ou indirectement une rétribution. Sa participation volontaire prend la forme d'un engagement moral qui peut être ponctuel ou répété, temporaire ou récurrent.

CATÉGORIE JEUNE BÉNÉVOLE – PRIX CLAUDE-MASSON ET PRIX DISTINCTIF EN COMMUNICATIONS

CATÉGORIE BÉNÉVOLE ET PRIX DISTINCTIF EN CULTURE

LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- 1 La personne doit résider au Québec.
- 2 En date du 1^{er} mai 2010, la personne doit être âgée de 14 à 30 ans inclusivement pour être admissible à la catégorie « Jeune bénévole – Prix Claude-Masson » et de 31 ans ou plus pour être admissible à la catégorie « Bénévole ». Le prix distinctif en culture s'adresse aux personnes de 14 ans et plus.
- 3 La candidature doit porter sur l'action bénévole d'une seule personne.
- 4 La personne doit avoir accompli des activités de façon bénévole, c'est-à-dire sans avoir été rémunérée pour ces activités.
- 5 La personne doit avoir accompli les activités bénévoles sur une base volontaire et non dans le cadre d'un programme scolaire ou d'un programme de réinsertion sociale.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'engagement personnel et social – Ce critère correspond à la continuité de l'engagement bénévole, à la variété des activités bénévoles et à l'assiduité aux activités, notamment le nombre d'heures consacrées au bénévolat chaque semaine (25 % des points).

Le rayonnement – Il s'agit de l'effet des actions bénévoles sur le milieu ou sur la communauté locale, régionale ou nationale, du type de service rendu et de son utilité (25 % des points).

La détermination – Les activités bénévoles se sont poursuivies malgré les contraintes et les obstacles rencontrés (20 % des points).

La capacité de mobilisation – La personne bénévole agit activement pour mobiliser les ressources humaines et pour réunir les ressources matérielles et financières nécessaires afin de réaliser un projet ou de remplir la mission d'un organisme (20 % des points).

L'innovation communautaire – La personne bénévole a innové dans son action bénévole ou a contribué de façon originale à la poursuite d'activités en cours, à la mise sur pied d'un projet ou à la création d'un service nouveau ou différent de ceux qui existaient déjà (10 % des points).

LA MARCHÉ À SUIVRE

Seuls les dossiers complets et reçus dans les délais prescrits seront considérés. Afin de permettre une analyse équitable des candidatures, le dossier de la personne bénévole sera examiné à partir des renseignements fournis dans le formulaire et au regard de chacun des critères d'évaluation. Par conséquent, il est important que vous fournissiez une description des activités correspondant à chacune des questions et que vous respectiez le nombre minimal et maximal de mots prévus.

Vous pouvez utiliser la fiche de présentation contenue dans ce cahier ou sa version dynamique que vous trouverez dans le site Internet à l'adresse suivante : www.disluimerci.qc.ca.

Un guide de rédaction est disponible dans la section prix Hommage bénévolat-Québec à l'adresse suivante : www.benevolat.gouv.qc.ca.

Avant de transmettre une candidature, vérifiez si l'envoi contient bien :

- La fiche de présentation dûment remplie et signée, qui comporte le nom de la personne responsable de la mise en candidature.
- Le formulaire complété.
- Deux lettres d'appui signées mentionnant les réalisations bénévoles de la candidate ou du candidat. Seulement deux lettres seront considérées par le comité de sélection. Les lettres ne peuvent pas être soumises par des personnes qui appartiennent à la famille de la candidate ou du candidat ni par la personne responsable de la mise en candidature.

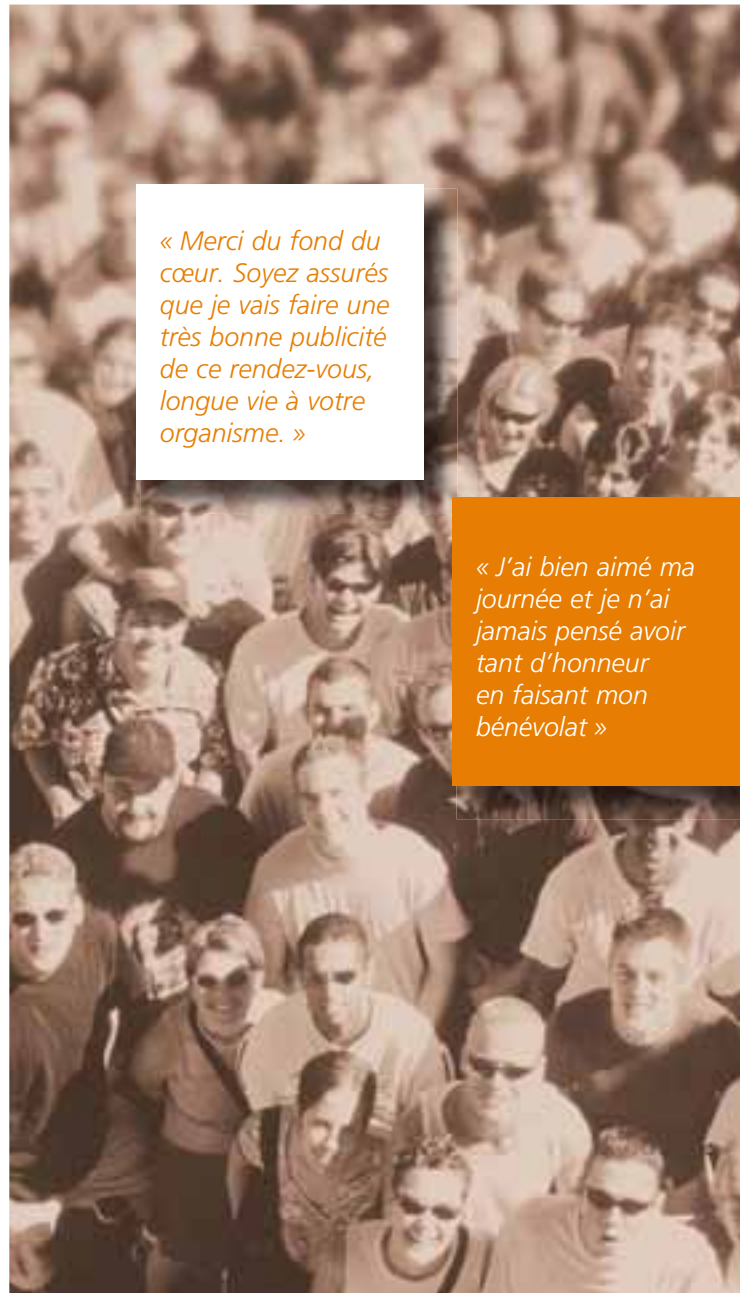
Le dossier de présentation complet, y compris les documents joints, doit nous être expédié au plus tard le **13 décembre 2010*** à **16 heures** à l'adresse suivante :

Prix Hommage bénévolat-Québec 2011
Secrétariat à l'action communautaire autonome
et aux initiatives sociales
1150, Grande Allée Ouest, bureau 200
Québec (Québec) G1S 1E5

* Le cachet de la poste fait foi de la date d'envoi.

NOTES :

- Les personnes peuvent déposer leur propre candidature.
- Les membres du comité de sélection ne peuvent présenter aucune candidature.
- Les personnes qui travaillent bénévolement dans des organisations politiques ou syndicales sont exclues.
- Une personne ou un organisme qui présente plus d'une candidature doit soumettre, pour chacune des candidatures, des documents dont le contenu a un caractère particulier et exclusif.
- Les personnes qui ont déjà remporté le prix ne sont pas admissibles.
- La candidature d'une personne ne peut être soumise à titre posthume.



« Merci du fond du cœur. Soyez assurés que je vais faire une très bonne publicité de ce rendez-vous, longue vie à votre organisme. »

« J'ai bien aimé ma journée et je n'ai jamais pensé avoir tant d'honneur en faisant mon bénévolat »

Vous pouvez utiliser la fiche de présentation en version dynamique que vous trouverez dans le site Internet à l'adresse suivante :

www.disluimerci.qc.ca

FICHE DE PRÉSENTATION

Catégorie à laquelle s'applique la candidature (cochez la case correspondante)

- Jeune bénévole – Prix Claude Masson
 Bénévole
 Jeune bénévole – Prix Claude Masson, prix distinctif en communications
 Bénévole, prix distinctif en culture

Renseignements sur la personne mise en candidature (écrivez en caractères d'imprimerie)

M^{me} M. Nom Prénom

Date de naissance (aaaa-mm-jj)

Adresse (numéro, rue, appartement)

Municipalité Région administrative

Code postal Courriel

Téléphone jour Poste Téléphone soir

Téléphone cellulaire Télécopieur

Renseignements sur la personne ou sur la représentante ou le représentant de l'organisme responsable de la mise en candidature (écrivez en caractères d'imprimerie)

- Candidature déposée à titre personnel
 Candidature déposée à titre d'organisme

Nom de l'organisme

M^{me} M. Nom Prénom Âge

Titre ou fonction Domaine d'activité

Adresse (numéro, rue, appartement ou bureau)

Municipalité Région administrative

Code postal Courriel

Téléphone jour Poste Téléphone soir

Téléphone cellulaire Télécopieur

Où avez-vous entendu parler du prix Hommage bénévolat-Québec (cochez une seule case)?

- Ambassadeur Centre d'action bénévole Courriel Courrier postal A déjà été lauréat Internet Publicité journaux Reportage journaux
 Affiche, Signet Carte postale Cahier de mise en candidature Radio Loisirs municipalité Télévision Travail Bouche à oreille
 Autre (spécifiez)

Déclaration de la personne ou de la représentante ou du représentant de l'organisme responsable de la mise en candidature

Je certifie que la personne présentée a été informée de sa mise en candidature et que les renseignements fournis, notamment ceux qui concernent les activités bénévoles exercées (sans rémunération), sont exacts.

Nom Signature Date

COCHEZ SI VOUS AVEZ SIGNÉ LA FICHE DE PRÉSENTATION JOINT LES LETTRES D'APPUI

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS BÉNÉVOLES

(écrivez en caractères d'imprimerie, facilement lisibles, pour faciliter l'analyse du dossier)

Référez-vous à la page 4 pour connaître l'importance relative accordée à chacun des critères.

Pour les prix distinctifs en communications et en culture, il importe que vous fassiez ressortir l'implication de la candidate ou du candidat dans ce secteur d'activité.

1 a) Évaluez approximativement le temps consacré aux activités bénévoles, en nombre d'heures par semaine et en nombre d'heures par année.

b) Dressez la liste des actions réalisées dans l'ordre chronologique. Vous pouvez énumérer autant d'actions que vous le souhaitez.

Rappel : les activités réalisées dans le cadre d'un programme scolaire ou de réinsertion sociale ne peuvent être considérées.

Énumérez et décrivez brièvement les actions accomplies bénévolement ainsi que le rôle joué et les responsabilités assumées par la candidate ou le candidat.	Mentionnez la période et le territoire couverts.	Quantifiez le temps consacré à ces actions bénévoles (en mois ou en années).	Décrivez les effets observables de ces actions sur les services rendus ou sur la communauté.

Suite à la page 8



L'ORGANISME DONT L'ACTION EST RECONNUE PAR LE PRIX

L'organisme doit avoir accompli des activités novatrices favorisant l'engagement et la persévérance de ses bénévoles et être reconnu pour l'action de ses bénévoles dans la communauté.

CATÉGORIE ORGANISME

LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- 1** L'organisme mis en candidature doit être un organisme sans but lucratif légalement constitué et reconnu en vertu d'une loi du Québec ou du Canada ou être appuyé par un organisme légalement constitué en vertu d'une de ces lois.
- 2** L'organisme doit avoir une adresse au Québec et y dispenser la majorité de ses activités.
- 3** L'organisme doit être issu de la communauté et soutenu par cette dernière.
- 4** L'organisme doit contribuer au développement de l'action bénévole dans sa communauté.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le rayonnement, la promotion et l'essor de l'action bénévole – Par ses actions, l'organisme favorise la promotion et l'essor de l'action bénévole (30 % des points).

Le recrutement et l'encadrement des bénévoles – L'organisme exerce des activités favorisant le recrutement, l'encadrement et la rétention des bénévoles grâce à des infrastructures de soutien, de formation, d'accueil et de filtrage (30 % des points).

La mobilisation et la participation des bénévoles – L'organisme a démontré qu'il agit activement pour mobiliser les bénévoles et susciter leur participation au sein de l'organisme (importance de la participation aux activités de l'organisme, au conseil d'administration, à la planification, etc.) (30 % des points).

L'innovation dans les pratiques de gestion des bénévoles – L'organisme fait preuve de créativité afin de maintenir l'engagement des bénévoles (10 % des points).

LA MARCHÉ À SUIVRE

Seuls les dossiers complets et reçus dans les délais prescrits seront considérés. Afin de permettre une analyse équitable des candidatures, le dossier de l'organisme sera examiné à partir des renseignements fournis dans le formulaire et au regard de chacun des critères d'évaluation. Par conséquent, il est important que vous fournissiez une description des activités correspondant à chacune des questions et que vous respectiez le nombre minimal et maximal de mots prévus.

Vous pouvez utiliser la fiche de présentation contenue dans ce cahier ou sa version dynamique que vous trouverez dans le site Internet à l'adresse suivante : www.disluimerci.qc.ca.

Avant de transmettre une candidature, vérifiez si l'envoi contient bien :

- La fiche de présentation dûment remplie et signée, qui comporte le nom de la personne responsable de la mise en candidature.
- Le formulaire complété.
- Deux lettres d'appui signées mentionnant les réalisations de l'organisme, dont l'une venant d'une ou d'un bénévole qui travaille au sein de l'organisme mis en candidature et l'autre provenant d'un représentant d'un organisme légalement constitué. La personne responsable de la mise en candidature ne peut pas soumettre une lettre d'appui.

Le dossier de présentation complet, y compris les documents joints, doit être expédié au plus tard le **13 décembre 2010*** à **16 heures** à l'adresse suivante :

Prix Hommage bénévolat-Québec 2011
Secrétariat à l'action communautaire autonome
et aux initiatives sociales
1150, Grande Allée Ouest, bureau 200
Québec (Québec) G1S 1E5

* Le cachet de la poste fait foi de la date d'envoi.

NOTES :

- Les organismes sans but lucratif de toutes les régions du Québec sont invités à présenter leur propre candidature et à faire valoir leur savoir-faire en matière de soutien à l'action bénévole.
- Les membres du comité de sélection ne peuvent présenter aucune candidature, et l'organisme dont elles et ils font partie ne peut pas être mis en candidature.
- Les organismes ou les regroupements de personnes dont la mission est de nature politique, syndicale ou religieuse sont exclus.
- Les organismes qui ont déjà remporté le prix ne sont pas admissibles.



« Ce fut une agréable journée, remplie de bons souvenirs. Merci à tous les organisateurs pour cette belle journée. »

« Nous avons passé une journée de rêve. Merci à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette journée d'hommage aux bénévoles. »



Vous pouvez utiliser la fiche de présentation en version dynamique que vous trouverez dans le site Internet à l'adresse suivante :

www.disluimerci.qc.ca

FICHE DE PRÉSENTATION

Renseignements sur l'organisme mis en candidature (écrivez en caractères d'imprimerie)

Nom _____

Adresse (numéro, rue, bureau) _____

Municipalité _____ Région administrative _____

Code postal _____ Courriel _____

Téléphone _____ Poste _____ Télécopieur _____

Nom et titre du responsable de l'organisme _____

Autres renseignements

Date d'immatriculation de l'organisme mis en candidature s'il est légalement immatriculé (aaaa-mm-jj) _____

Date de fondation de l'organisme mis en candidature s'il n'est pas immatriculé (aaaa-mm-jj) _____

Mission de l'organisme : (maximum 50 mots) _____

Nombre d'employées et d'employés à temps complet : _____ Nombre d'employées et d'employés à temps partiel : _____

Nombre de bénévoles : _____

Nombre d'heures de bénévolat par semaine : _____

Nombre de personnes touchées par les services offerts : _____

Nombre de membres officiels de l'organisme _____

Nombre de membres individuels : _____ Nombre de membres collectifs : _____

(La ou le membre est une personne qui s'engage à mettre de son plein gré son temps, sa motivation et ses compétences à la disposition de l'organisme. Son engagement est désintéressé, c'est-à-dire qu'elle ou il ne vise pas à obtenir directement ou indirectement une rétribution.)

Qui peut être membre de cet organisme? _____

Quelles sont les conditions pour devenir membre de l'organisme? _____

Qui peut participer aux activités et comment peut-on le faire? _____

Quel territoire l'organisme couvre-t-il (cochez la case correspondante)? Local Régional National

Renseignements sur la personne ou sur la représentante ou le représentant de l'organisme responsable de la mise en candidature (écrivez en caractères d'imprimerie)

Candidature déposée à titre personnel

Candidature déposée à titre d'organisme

Nom de l'organisme

M^{me} M. Nom

Prénom

Âge

Titre ou fonction

Domaine d'activité

Adresse (numéro, rue, appartement ou bureau)

Municipalité

Région administrative

Code postal

Courriel

Téléphone jour

Poste

Téléphone soir

Téléphone cellulaire

Télécopieur

Où avez-vous entendu parler du prix Hommage bénévolat-Québec (cochez une seule case)?

- Ambassadeur Centre d'action bénévole Courriel Courrier postal A déjà été lauréat Internet Publicité journaux Reportage journaux
 Affiche, Signet Carte postale Cahier de mise en candidature Radio Loisirs municipalité Télévision Travail Bouche à oreille
 Autre (spécifiez)

Déclaration de la personne ou de la représentante ou du représentant de l'organisme responsable de la mise en candidature

Je certifie que la représentante ou le représentant de l'organisme présenté a été informé de la mise en candidature et que les renseignements fournis, notamment ceux qui concernent le statut, le mode de constitution et l'adresse de l'organisme au Québec, sont exacts.

Nom

Signature

Date

COCHEZ SI VOUS AVEZ SIGNÉ LA FICHE DE PRÉSENTATION JOINT LES LETTRES D'APPUI



Pages intérieures imprimées sur du papier contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo, procédé sans chlore, FSC Recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



MERCI

MERCI

MERCI

MERCI

MERCI

MERCI

MERCI

MERCI

MERCI

MERCI

MERCI

MERCI

MERCI

MERCI



Le 9 décembre 2004, le gouvernement du Québec dévoilait le logo de l'action bénévole, outil de promotion et de reconnaissance de l'action bénévole au Québec. Son concepteur, M. Guillaume Morin, explique :

« Ce logo symbolise une personne qui en aide une autre à se relever; toutes deux sont heureuses. Il représente aussi la relation entre les bénévoles et les gens par le lien des mains et des pieds. On peut aussi y voir la fleur de lys. »

Les organismes qui désirent utiliser le logo dans le cadre de leurs activités doivent en faire la demande au Réseau de l'action bénévole du Québec.

**POUR OBTENIR UN FORMULAIRE
DE MISE EN CANDIDATURE
OU TOUT RENSEIGNEMENT ADDITIONNEL,
VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC LE :**

Secrétariat à l'action communautaire
autonome et aux initiatives sociales
1150, Grande Allée Ouest, bureau 200
Québec (Québec) G1S 1E5

Région de Québec : 418 646-9270
Autres régions (sans frais) : 1 800 577-2844
Télécopieur : 418 644-5795
Courrier électronique : sacais@mess.gouv.qc.ca

**www.benevolat.gouv.qc.ca
www.disluimerci.qc.ca**

En collaboration avec :

